

U.F.R LETTRES ET LANGUES

Master SODIQ

FLE : Sociolinguistique, Didactique des langues, Qualitatif

----- *Document   lire attentivement et   conserver* -----

SOMMAIRE

I- Pr sentation de la Facult  de lettres et langues

II- Pr sentation g n rale des  tudes

A- Le d roulement de l'ann e universitaire

L'inscription administrative et l'inscription p dagogique

Les examens

B- Le syst me LMD

Les dipl mes

III- Les  tudes MASTER SODIQ (FLE : Sociolinguistique, Didactique des langues, Qualitatif)

A- Pr sentation de la fili re SOCIOLINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE DES LANGUES (SODILANG)

B- Pr sentation du Master

Charte transversale   toutes les formations dispens es   l'Universit  de Tours par le d partement SODILANG

Modalit s de contr le des connaissances, d' valuation et des r gles de passage

Pr sentation de du Master 1 re ann e (M1)

Maquette de M1 S7 et M1 S8

Descriptif des enseignements de M1 S7 et M1 S8

Modalit s de contr le de connaissances du M1 S7 et M1 S8

Pr sentation de la Master 2 me ann e (M2)

Maquette de M2 S9 et M2 S10

Descriptif des enseignements de M2 S9 et M2 S10

Modalit s de contr le de connaissances du M2 S9 et M2 S10

Calendrier universitaire

I. PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DE LETTRES ET LANGUES

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Droit-Langues, Espagnol-Portugais, Italien, Langues Etrangères Appliquées (LEA), Sciences du Langage et Sociolinguistique et Didactique des Langues.**

Une filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle).

Quelques chiffres

A l'Université : environ **26010** étudiants inscrits en 2023-2024 dont **3258** à la Faculté de lettres et langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Doyenne : **SOUBEYROUX Marie-Hélène**

Responsable administratif : **MARTIN Hubert**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02.47.36.64.82**

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 tél : 02.47.36.68.35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

BOUVET Lydia, 02 47 36 66 06

CHOISY Laurence, 02 47 36 65 67

COUTARD Kitty, 02 47 36 66 05

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Liste et coordonnées des différents départements et des responsables de filières

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Allemand	Bureau 48	severine.carvalho@univ-tours.fr
Anglais	Bureau 48	gaelle.arandelle@univ-tours.fr
		manuelle.bataille@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58	camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr
		@univ-tours.fr
Espagnol – Portugais	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 25	aurelie.hannoun@univ-tours.fr
		stephanie.desoeuvres@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106 (1er étage)	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23	stephanie.fuseau@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 23	cindy.carlos@univ-tours.fr
Modules libres		
Allemand	Bureau 48	severine.carvalho@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106 (1er étage)	cyrille.malapert@univ-tours.fr
Cultures Méditerranéennes	Bureau 48	severine.carvalho@univ-tours.fr
Espagnol/Italien	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Grands textes	Bureau 48	gaelle.arandelle@univ-tours.fr
Langues et Education et F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 7 bis	elodie.perez@univ-tours.fr
P.R.I. (Politique et relations Internationales)	Bureau 58	camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr
	Bureau 5 de l'extension	marielle.avice@univ-tours.fr (pour les étudiants d'échange)
	Bureau 205 - 2eme étage	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr (Référénte Administrative Handicap)

II – PR SENTATION G N RALE DES  TUDES

A – LE D ROULEMENT DE L'ANN E UNIVERSITAIRE

► L'inscription administrative et p dagogique

Apr s votre inscription administrative   l'Universit , vous devrez **OBLIGATOIREMENT et   chaque semestre**, vous inscrire p dagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirig s (TD) et le cas  ch ant les travaux pratiques (TP). Cette proc dure d termine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit imp rativement avoir lieu pendant la p riode d finie par les services universitaires.

Tout  tudiant qui n'aura pas r alis  son inscription p dagogique avant le 25 septembre ne sera pas autoris    se pr senter aux examens.

L'inscription p dagogique se fait via le web sur votre Environnement Num rique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARIT  ou aupr s de votre secr tariat p dagogique.

Les examens

Les  valuations se font par un **contr le continu** tout au long de l'ann e qui peut  tre associ    un **examen terminal**   la fin de chaque semestre.

La pr sence aux travaux dirig s (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.

Un contr le d'assiduit  des  tudiants est syst matiquement effectu  par les enseignants.

Toute absence   une s ance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat m dical   votre service de scolarit  **dans un d lai de 8 jours**.

L'absence non justifi e aux s ances de TD et de TP a des cons quences graves. Elle entra ne automatiquement la mention "absence injustifi e" (ABI) sur le relev  de notes et ne permet plus la validation du semestre et de l'ann e.

Attention : les  tudiants boursiers doivent  tre pr sents aux cours et aux examens, m me en cas de r orientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois per us.

► R gime particulier

Certaines cat gories d' tudiants (*les salari s,  tudiants en situation de handicap, charg s de famille, ...*) peuvent demander    tre dispens s du contr le continu.

Le R.S.E permet de b n ficier d'**am nagements d' tudes** (*emploi du temps, dispense d'assiduit  en TD, am nagement d'examens*).

Les  tudiants qui souhaitent b n ficier du r gime sp cial d' tudes devront en faire la demande **avant le 30 septembre 2020 pour le premier semestre et le 15 janvier 2021 pour le second semestre**. Les modalit s d taill es et la proc dure sont consultables sur le site internet de l'Universit  dans la rubrique Formations/R gime Sp cial d'Etudes.

B – LE SYST ME LMD

Les dipl mes

■ **La Licence** : pr par e en 3 ans apr s le bac, elle est structur e en 6 semestres et correspond   180 cr dits europ ens valid s. Les dipl mes de Licence sont r partis dans des **domaines** de formation et d coup s en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : pr par  en 2 ans apr s la Licence, il est structur  en 4 semestres et correspond   300 cr dits europ ens valid s (180 de Licence + 120 de Master 1^{ re} et 2^{ me} ann es).

■ **Le Doctorat** : pr par  en 3 ans apr s le Master. Il est d livr  apr s la soutenance d'une th se.

A- PR SENTATION DE LA FILI RE SOCIOLINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE DES LANGUES (SODILANG)

Son site : <https://sodilang.univ-tours.fr/accueil/>

Responsable du d partement : **Joanna Lorilleux** – joanna.lorilleux@univ-tours.fr

Secr tariat : Cindy Dos Santos Carlos

B timent Tanneurs, bureau 23 / T l. : 02 47 36 65 66 / Mail : sodilang.foad@univ-tours.fr

Horaires d'ouverture du secr tariat :

Mardi, jeudi et vendredi : 9h/12h00 – 14h00/16h30

Lundi et mercredi : par mail

ENSEIGNANTS TITULAIRES DU D PARTEMENT SODILANG

- L a Courtaud, Ma tre de Conf rences, lea.courtaud@univ-tours.fr
- Marc Debono, Professeur des universit s, marc.debono@univ-tours.fr
- Emmanuelle Huver, Professeure des universit s, huver@univ-tours.fr
- Joanna Lorilleux, Ma tre de Conf rences, joanna.lorilleux@univ-tours.fr
- Malo Morvan, Ma tre de Conf rences, malo.morvan@univ-tours.fr
- Isabelle Pierozak, Professeure des universit s, isabelle.pierozak@univ-tours.fr
- Quentin Boitel , Ma tre de conf rence, Quentin.boitel@univ-tours.fr

INTERVENANTS EXT RIEURS ET PROFESSIONNELS

Notre d partement collabore avec un ensemble de professionnel-le-s qui interviennent au sein des formations. Ces professionnel-le-s travaillent dans diverses structures et associations de la r gion : le CUEFE, l'institut de Touraine, l'Insp , diverses associations œuvrant autour de l'accueil des personnes migrantes et de l'enseignement du fran ais, etc.

B- PR SENTATION DU MASTER

- Le FLE - **franais comme langue  trangere**, seconde, d'insertion vous intresse ? Vous voulez enseigner le franais ou les langues ?
Vous recherchez une formation comportant **un stage** en France ou   l' tranger ?
Vous voulez **voyager et travailler   l' tranger** ?
Vous voulez intervenir aupr s **des publics migrants**, enfants ou adultes ?
Votre classe prsente **une forte h trog nit  linguistique et culturelle** ?
Vous vous intressez   une **situation sociolinguistique particuli re** ?
Vous souhaitez r fl chir   des questions li es aux **francophonie**
(en lien ou non avec l'enseignement/l'apprentissage) ?
Vous souhaitez d velopper des recherches li es   la **probl matique de la diversit **,
dans une perspective qualitative ?

Master 1 SODIQ

Cette formation se situe, de mani re transverse, dans **les domaines du franais langue  trangere et seconde (FLE/S), de la didactique des langues et/ou de la sociolinguistique.**

Le Master 1 **FLE/S : Sociolinguistique, Didactique des langues, Qualitatif** est une formation prsentielle orient e vers le d veloppement des comp tences professionnelles relatives   l'enseignement du franais et des langues dans des contextes diversifi s ; elle vise   former **des sp cialistes du traitement scientifique des probl mes li s   l'appropriation et   la gestion des langues**, notamment dans des environnements o  pr domine la diversit  linguistique et culturelle. Il s'agit d'un master indiffrenci  pro / recherche, la diff renciation pourra s'op rer en M2 par l'interm diaire d'un choix d'options.

Les champs de r flexion et d'intervention incluent :

- Les comp tences professionnelles   d velopper dans le cadre de l'enseignement du franais langue  trangere et des langues, la coordination d' quipe p dagogique, l' laboration de mat riaux p dagogiques, la direction de structures ;
- La prise en compte d'un point de vue sociolinguistique des th matiques du plurilinguisme, des contacts de langue, des politiques linguistiques, des parcours migratoires ;
- L'action et la coop ration linguistique en faveur de la francophonie et/ou de la diversit  linguistique ;
- etc.

L'ann e de master 1 s'accompagne d'un **stage de 100h minimum** : il peut  tre r alis  durant l'ann e de cours, en semaine, sur des cr neaux banalis s, ou   l' tranger dans les p riodes sans cours.

D bouch s professionnels apr s le M1 :

  l'issue de ce M1 indiffrenci , il est possible de s'orienter vers la vie professionnelle ou vers la poursuite en master 2. Pour ce qui est de la vie professionnelle, elle se d veloppe principalement dans :

- l'enseignement du FLE/S et d'autres langues ;
- la formation de formateurs et le conseil dans le domaine du FLE et des langues ;
- l'action et la coop ration linguistique en faveur de la francophonie et/ou la diversit  linguistique.

Pour ce qui est de la poursuite en M2, elle m ne   r aliser un choix entre l'option pro ou l'option recherche.

Master 2 SODIQ

Cette formation se situe, de mani re transverse, dans les **domaines du franais langue  trang re et seconde (FLE/S), de la didactique des langues et/ou de la sociolinguistique**. Le Master 2 FLE/S : *Sociolinguistique, Didactique, Qualitatif* propose deux orientations, par le biais d'un choix d'options :

- Une option professionnalisante dont l'objectif est de former les  tudiant-e-s   des **fonctions encadrantes ou ing nierique de la formation linguistique** : coordination p dagogique, conseil, ing nierie et conception de programmes de formations linguistiques (en pr sence et   distance), analyse de l'offre de formation et des besoins en formations linguistiques, diffusion du franais,  laboration et gestion de projets linguistiques et culturels. Il s'agit de s'initier non seulement   des probl matiques li es   **l'enseignement et   la diffusion du franais et des langues dans diff rents contextes internationaux**, mais aussi   des probl matiques relevant de **l'insertion linguistique et culturelle dans le contexte franais** (m tropole ou hors m tropole).
- Une option recherche qui vise la formation de sp cialistes du traitement des probl mes li s aux situations o  pr domine la diversit  des langues, dans des contextes socio et/ou  ducatifs vari s.   l'issue de ce master, les  tudiant-e-s devront  tre capables **d'identifier, de probl matiser et d'analyser des situations o  la diversit  linguistique et culturelle est un enjeu important, et de contribuer au d veloppement de la recherche dans ce domaine**, du point de vue de la didactique des langues et/ou de la sociolinguistique (politique linguistique notamment).

L'option professionnelle r unit les comp tences d'acteurs et actrices de l'enseignement du FLE dans la r gion tourangelle, afin d'offrir une connaissance pr cise des conditions d'exercice des diff rentes professions en lien avec le FLE dans le bassin d'emploi local.

L'option recherche r unit les comp tences de plusieurs universit s afin d'assurer un accompagnement transdisciplinaire original et de qualit . Ainsi, des sociolinguistes, francophonistes, didactologues participent   cette formation en dispensant des enseignements organis s de mani re coh rente et compl mentaire, et en articulants les interventions de nombre de chercheurs de premier plan. L'encadrement des recherches des  tudiants de Master 2 Recherche est assur  par l' quipe de recherche [EA 4428 DYNADIV](#).

En M2, la majorit  des cours sont situ s au premier semestre, afin de laisser le second semestre libre pour un **stage de 300h minimum**, qui peut ainsi  tre effectu    l' tranger par exemple.

D bouch s professionnels apr s le Master 2

  l'issue du master 2 SODIQ, il est possible de s'orienter vers la vie professionnelle ou vers la poursuite en doctorat.

Les domaines professionnels privil gi s   l'issue du master sont : enseignement, formation, animation, coordination p dagogique, conseil, ing nierie et conception de programmes de formation linguistiques,  dition dans le domaine de la didactique du FLE/S et ses langues, analyse de l'offre de formation et des besoins en formation linguistique, audit de formations linguistiques, diffusion du franais,  laboration et gestion de projets linguistiques et culturels, formation de formateurs dans les domaines de la pluralit  linguistique et de l'insertion, aupr s de collectivit s territoriales, d'associations, d'organismes de formation.

Le choix de l'option recherche en M2 laisse la voie ouverte aux d bouch s professionnels mentionn s ci-dessus, mais il ouvre aussi la possibilit  d'une poursuite du travail de recherche en doctorat.

CHARTRE TRANSVERSALE A TOUTES LES FORMATIONS DISPENSÉES A L'UNIVERSITÉ DE TOURS PAR LE DÉPARTEMENT SODILANG, INTERVENANT EN SUPPLÉMENT AU SEUIL MINIMAL D'INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

L'équipe pédagogique du département SODILANG informe les étudiants que ses pratiques formatives sont plurielles et diversifiées. Elles répondent, au titre d'un cadre de coordination auxquels adhèrent tous les intervenants des formations proposées par ce département, aux éléments de la charte ci-après, qui a pour fonction essentielle de préciser les modalités d'utilisation de l'ENT.

Rappel : L'ENT (*Environnement Numérique de Travail*) est un outil à disposition des étudiants et des enseignants des formations. A ce titre, il est, pour les cours où les étudiants sont inscrits en présentiel (étudiants astreints à l'assiduité, et dispensés d'assiduité, régime dit « salarié »), un COMPLÉMENT des cours. Il est utilisé à la convenance selon les besoins des différents cours et des différents intervenants, dans le respect de la diversité des pratiques d'enseignement et de la liberté pédagogique des enseignants.

MISE A DISPOSITION DE DOCUMENTS VIA L'ENT

Les documents mis en ligne peuvent être de format divers (.ppt, .doc, .pdf, .wmv, etc.) et de nature variée (plan de cours, bibliographie, extraits de documents, liens internet, documents d'étude de diverse nature, etc.). La mise en ligne se fait à l'initiative du/des seul(s) intervenant(s) responsable(s) du cours, et respecte le cadre légal relatif aux modalités de mise en ligne en ligne (*cf.* le règlement transversal de l'UT et par exemple le respect du droit d'auteur).

o Utilisation de l'ENT dans le cadre d'un cours présentiel

Tout cours présentiel ne suppose pas nécessairement l'usage de l'ENT par les intervenants. L'usage de l'ENT peut être régulier ou ponctuel.

Les documents mis en ligne n'ont pas pour but de se substituer au cours présentiel : aucun document, quelle que soit sa forme, ne rendra compte des échanges qui ont eu lieu et qui font partie intégrante du cours dans sa mise en œuvre didactique.

Ces documents interviennent :

- o en anticipation du cours (par exemple dans la perspective de préparer une discussion susceptible de servir de point de départ au cours)
- o en appui du cours (par exemple des citations, une bibliographie, etc.),
- o *a posteriori* (par exemple à titre d'approfondissement, de prolongements ou de compléments de certains points du cours).

Dans l'ensemble de ces cas, il appartient aux enseignants responsables du cours de spécifier les documents dont la lecture est obligatoire ou facultative.

Les étudiants peuvent également être amenés à déposer des documents : dépôt de travaux indispensables ou facultatifs pour la validation du cours, ressources complémentaires déposées par les étudiants eux-mêmes et mises à la disposition des autres, etc. Dans ce cas, il est de leur

responsabilité de répondre au cadre légal en vigueur (spécification des sources notamment, règles concernant le contenu).

Les responsables des cours restent libres de mettre en ligne ou non les documents créés par leurs soins et auxquels s'applique le droit d'auteur (ex. un diaporama reprenant l'intégralité d'une séance de cours), ce qui implique que si l'on utilise tout ou partie des extraits de ce contenu, il faudra en citer la source qui sera indiquée dans le document, et ce, comme pour tout article, livre ou autre (Exemple : Cours de Mme XXX, portant sur XXX, Diaporama, date...). En cas de circonstances exceptionnelles (absence motivée du/des responsables ; séance annulée pour des raisons indépendantes de la volonté des enseignants, etc.), une solution adaptée sera mise en place à l'initiative des intervenants responsables du cours.

- **Pratiques évaluatives : organisation et communication**

Les pratiques évaluatives de l'équipe formative du Département SODILANG sont plurielles et diversifiées. Les modalités d'évaluation sont contractuelles et spécifiées dans le livret de chacune des formations (Cf. Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances). Il appartient à chaque enseignant responsable de cours de les respecter et d'en spécifier explicitement la mise en œuvre. Quel que soit le type de formation, il est de la responsabilité de l'étudiant de prendre connaissance de ces modalités de validation, de s'assurer qu'il les a comprises et de les respecter.

Ainsi, dans le cadre du contrôle continu d'un cours présentiel, voire dans celui d'un examen terminal (comme par exemple pour un cours présentiel sur le multimédia), et en fonction des indications fournies par l'enseignant, la validation du cours peut requérir l'utilisation de l'ENT.

Un étudiant dispensé d'assiduité doit prendre contact en tout début d'année avec les membres de l'équipe formative dans la mesure où la dispense d'assiduité signifie qu'il appartient à l'étudiant de compenser son absence aux cours, avec, éventuellement, des palliatifs mis au point avec l'équipe de la formation.

- **Adresses électroniques :**

Il est demandé à chaque étudiant d'activer son compte électronique afin d'avoir accès à l'ENT, à sa boîte de messagerie étudiante et de s'assurer ainsi de la bonne réception des informations (par exemple en provenance du secrétariat, des responsables pédagogiques, etc.). L'équipe formative utilise uniquement l'adresse @etu.univ-tours.fr pour communiquer ces diverses informations aux étudiants.

- **Indications lexicales :**

- Cours : valant ici indifféremment pour une UE ou un [EPC](#)

- Séance : valant ici pour un créneau horaire de durée variable (couvrant soit l'intégralité du RDV quotidien, hebdomadaire, mensuel, etc. imposés aux différents intervenants / étudiants et correspondant à l'organisation du cours telle que proposée par le département, soit une sous-partie de ce RDV) ○ Document : élément de format et de nature variés, déposé ou posté par les responsables du cours ou des étudiants. Le document n'est pas entendu ici comme pouvant être un forum, un tchat : il est à distinguer donc d'autres fonctionnalités offertes par l'ENT.

- o Intervenant/enseignant/responsable : en pr sentiel, ce que l'on appelle couramment l'enseignant c'est- -dire le cr ateur du cours, celui qui le dispense et qui est  ventuellement responsable de la mise en ligne des ressources sur l'ENT.

Cette charte est contractuelle et implique la bonne coop ration de tous. Elle est susceptible de r vision, non programm e   date fixe, et il appartient donc aux  tudiants de s'en tenir inform s.

Fait le 1^{er} juillet 2017   l'Universit  de Tours

MODALIT S DE CONTR LE DES CONNAISSANCES, D' VALUATION ET R GLES DE PASSAGE DE L'UNIVERSIT  DE TOURS APPLICABLES AUX  TUDIANT-E-S DE MASTER

Les pr sentes r gles communes de contr le des connaissances s'inscrivent dans le cadre r glementaire national d fini par les textes suivants :

- [Arr t  du 9 avril 1997](#) relatif au dipl me d' tudes universitaires g n rales, licence et ma trise ;
- [Arr t  du 25 avril 2002](#) relatif au dipl me national de master ;
- [Arr t  du 4 f vrier 2014](#) fixant la nomenclature des mentions du dipl me national de master ;
- [D cret n 2016-672 du 25 mai 2016](#) relatif au dipl me national de master ;
- [Loi n 2016-1828 du 23 d cembre 2016](#) portant adaptation du deuxi me cycle de l'enseignement sup rieur fran ais au syst me LMD ;
- [D cret du 27 janvier 2017](#) portant cr ation de la poursuite en master ;
- D cision de la CFVU du 27 juin 2019 et CA du 08 juillet 2019 ;
- [Arr t  du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arr t  du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant   la d livrance des dipl mes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- [Arr t  du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arr t  du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant   la d livrance des dipl mes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Art. 1 - Conditions d'acc s

La loi du 27 janvier 2017 rappelle que le master est un dipl me compos  de quatre semestres, il repose sur un processus de recrutement   l'entr e dans le cursus.

Conform ment   la loi [no 2016-1828 du 23 d cembre 2016 portant adaptation du deuxi me cycle de l'enseignement sup rieur fran ais au syst me Licence-Master-Doctorat](#), les  tablissements d'enseignement sup rieur peuvent d sormais fixer des capacit s d'accueil pour l'acc s   la premi re ann e du deuxi me cycle. Les mentions Droit et Psychologie ne sont pas concern es et appliquent par d rogation une s lection en master 2^{ me} ann e, l'acc s en master 1^{ere} ann e reste alors de droit pour tout  tudiant titulaire de la licence ou d'un dipl me  quivalent conf rant 180 ECTS et dans la m me mention et dans le m me domaine.

Les  tablissements autoris s par l'Etat   d livrer le dipl me national de master doivent organiser un processus de recrutement conform ment aux dispositions de l'article L. 612-6.

L'admission est alors subordonn e   l'examen du dossier du candidat et  ventuellement   une audition. L'examen du dossier repose sur des crit res d'appr ciation des r sultats acad miques, de l'exp rience professionnelle, et du dipl me de premier cycle obtenu.

La d signation des membres composant la commission de s lection doit faire l'objet d'une d cision officielle par arr t  de nomination, sign e du Directeur de la composante par d l gation du pr sident de l'universit , comprenant la liste exhaustive de la-dite commission.

Les membres sont issus de l' quipe p dagogique. La composition minimale est de trois membres dont au moins deux enseignants – chercheurs ou enseignants intervenants dans la-dite formation. Le responsable de la mention pr sident la commission finale.

La composition de la commission est publique (art. L. 613-1 du Code de l' ducation). La liste sign e par le pr sident de la commission doit faire l'objet d'une publication sur le site internet de l'universit    la rubrique concernant la s lection et d'un affichage dans les locaux de la formation concern e.

Les refus d'admission sont notifi s et motiv s obligatoirement. En master 1, les motifs pour lesquels l'admission est refus e sont communiqu s aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus. En master 2^{ me} ann e, les motifs sont syst matiquement communiqu s.

Les d lais et voie de recours doivent  galement figurer sur le courrier de refus.

Le Pr sident de la commission est le responsable de la mention et pr sident la commission finale. Il comprend obligatoirement un responsable de chaque parcours. Chaque responsable de parcours organise des comit s de s lection de dossiers.

Art. 2 - Conditions d'inscription

Un  tudiant de licence n'est pas autoris    s'inscrire en Master 1^{ re} ann e s'il n'a pas obtenu les 180 cr dits n cessaires   l'obtention de sa licence.

Conform ment au d cret n 2016-672 du mai 2016 relatif au dipl me national de master, l'inscription d'un  tudiant en deuxi me ann e de master est subordonn e   la v rification que les unit s d'enseignement d j  acquises en premi re ann e lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette v rification s'applique notamment aux  tudiants qui, dans le m me  tablissement, souhaitent s'inscrire en deuxi me ann e d'une mention de master diff rente de la mention dans laquelle ils ont valid  leur premi re ann e ainsi qu'aux  tudiants qui changent d' tablissement entre la premi re et la seconde ann e de master.

L' tudiant ayant obtenu 60 cr dits ECTS en premi re ann e de master peut poursuivre de droit en seconde ann e de master dans la m me mention et le cas  ch ant dans le m me parcours.

Art. 3 - Organisation des enseignements

Le dipl me de master sanctionne un niveau correspondant   l'obtention de 120 cr dits europ ens au-del  du grade de licence r partis sur deux ann es universitaires   raison de 30 cr dits par semestre.

Un r gime sp cial d' tudes (RSE) comprenant notamment des am nagements pour le contr le des connaissances est fix , par dipl me, pour certaines cat gories d' tudiants, notamment les  tudiants engag s dans la vie active ou assumant des responsabilit s particuli res dans la vie universitaire ou ayant des mandats  lectifs nationaux ou locaux, les  tudiants inscrits en double cursus uniquement   l'universit  de Tours, les  tudiants charg s de famille, les  tudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les  tudiants engag s dans une formation artistique de haut niveau. Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un d veloppement figurant en annexe.

1 / Il y a compensation entre les  l ments constitutifs (EC) d'une unit  d'enseignement ;

2 / Les  l ments constitutifs auxquels l' tudiant a obtenu la moyenne sont d finitivement capitalis s. L'acquisition de l' l ment constitutif emporte l'acquisition des cr dits europ ens correspondants ;

3 / Il y a compensation entre les unit s d'enseignement (UE) d'un m me semestre ;

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement), est complété et joint au tableau des enseignements.

Art. 12 - Modalités de contrôle des connaissances (art. L. 613-1 du code de l'éducation)

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, leur coefficient et leur durée. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la seconde session.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CFVU « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir.

De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ». Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

Art. 5 - Compensation – Capitalisation - Report de notes – Validation

6/ La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.

Cependant, pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre se fera à condition que l'étudiant ait obtenu :

- une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel ;
- une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.

7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;

8 / Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année.

Art. 6 - Organisation des sessions d'examens

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre d'enseignement.

Les mémoires, rapports de stage et projet tuteuré se déroulent en session unique.

1 / Les unités d'enseignement auxquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;

2 / Si la moyenne de l'ensemble de ces unités est inférieure à 10/20, l'étudiant doit repasser tous les EC inférieurs à 10/20 dans les UE dont la note est inférieure à 10/20 ;

Cette organisation doit respecter le texte de r f rence sur le bornage de l'ann e universitaire conform ment   la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1^{er} janvier 2016.

Art. 7 - Jury (art. L613-1 du code de l' ducation)

Un jury est nomm  par ann e d' tudes

Le jury d lib re souverainement et arr te les notes des  tudiants   l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas  ch ant les r gles de compensation (cf. paragraphe concern )).

La composition du jury est affich e sur le lieu des  preuves des examens imp rativement avant le d but des  preuves.

Le redoublement en master n'est pas de droit, il est accord  par d cision du jury.

Art. 8 - D livrance du dipl me

Le dipl me de master est d livr    l'issue des quatre semestres apr s d lib ration du jury, attribuant 120 cr dits, sous r serve d'avoir valid  l'aptitude   ma triser au moins une langue vivante  trang re.

Le dipl me interm diaire de ma trise est d livr , sur demande de l' tudiant, sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 et   condition que l' tudiant ait valid  chacun des deux semestres, conf rant 60 cr dits ECTS.

Art. 9 - Mention

Une mention de r ussite est attribu e sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de r ussite est attribu e   l'issue du master 1^{ re} ann e sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 si l' tudiant quitte l'universit  ; chaque semestre sera affect  d'un coefficient 1.

La mention de r ussite   l'issue du Master 2^{ me} ann e devra  tre calcul e sur la base de la moyenne des quatre semestres de master ; chaque semestre sera affect  d'un coefficient 1.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   12/20. Attribution de la mention Bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   14/20.

Attribution de la mention Tr s bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   16/20.

Art. 10 - Publication des r sultats – Communication des copies

Les notes ne doivent pas  tre affich es nominativement. Elles ne peuvent  tre communiqu es qu'  l' tudiant concern .

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonymé portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

AVERTISSEMENT

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

- 1° L'avertissement ;
- 2° Le blâme ;
- 3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- 4° L'exclusion définitive de l'établissement ;
- 5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ; 6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

PRÉSENTATION DU MASTER SODIQ 1^{ERE} ANNÉE (M1)

Nom du responsable pédagogique du parcours : Malo Morvan : malo.morvan@univ-tours.fr

Maquette de M1 S7 et S8

Semestre 7

FLE/S : SODIQ - Sociolinguistique, Didactique des langues, Qualitatif	Volume Horaire		
	CM	TD	Tot
S7			216
M7.1 Sociolinguistique et diversité des situations			44
EP1 Sociolinguistique : approches de la variation et des contacts de langues	16	4	20
EP2 Interventions en situations diversifiées : perceptions, interprétations, implications	18	6	24
M7.2 Langues et apprentissage			102
EP3 Appropriation des langues et théories de la communication	18	6	24
EP4 Initiation aux pratiques d'observation et d'enquête	20	0	20
EP5 Descriptions linguistiques et didactique de la grammaire	16	4	20

EP6 Séquences de classe	7	13	20
EP7 Langue étrangère	0	18	18
M7.3 Didactique des langues et pratiques réflexives			70
EP8 Didactique générale et méthodologie de l'enseignement du FLE et des langues	16	4	20
EP9 Évaluer en didactique des langues : enjeux, usages, démarches	16	4	20
EP10 Réflexivité en contextes d'intervention : expériences et formation professionnelle / de recherche	4	26	30

Semestre 8

S8			218
M8.1 Formation, culture, multimédia, langue			78
EP11 Instruire, enseigner, éduquer, (se) former, s'approprier	10	10	20
EP12 Culture, interculturel et altérité en classe de langue : notions et implications didactiques	16	4	20
EP13 Numérique et appropriation des langues : usages et problématiques	16	4	20
EP14 Langue étrangère	0	18	18
M8.2 Didactique des langues et professionnalisation			80
EP15 Texte littéraire et didactique des langues	20	0	20
EP16 Élaborer son projet professionnel/son projet de chercheur : analyses de pratiques professionnelles et de recherche	0	20	20
EP17 FLE/S et didactique de l'oral et de l'écrit	7	13	20
EP18 Illettrismes, alphabétisations, littératies	7	13	20
M8.3 Approches sociales des langues			40
EP19 Francophonie, institutions et français dans l'espace francophone	10	10	20
EP20 Langues, société : idées, courants, notions, enjeux	20	0	20
M8.4 TER à partir du stage			20
EP21 TER stage, réflexions et écritures	0	20	20

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS DE M1 S7 ET S8

Intitulé de l'UE	EP	Intitulé de l'EP	Descriptif du contenu Compétences visée
M7.1 Sociolinguistique et diversité des situations	EP1	Sociolinguistique : approches de la variation et des contacts de langues	Après un bref panorama historique, on présentera rapidement les grandes perspectives de la sociolinguistique (variation, norme, communauté linguistique) avant d'insister sur l'aspect particulier de l'hétérogénéité linguistique sous deux de ses visages : variation et contacts de langues. <i>Compétences : maîtriser les principales perspectives de la sociolinguistique, tout particulièrement pour ce qui a trait à la variation et aux contacts de langues</i>
	EP2	Interventions en situations diversifiées : perceptions, interprétations, implications	Intervenir dans le domaine de la didactique des langues (et notamment du français langue étrangère), suppose d'être capable de percevoir la diversité des situations qui le composent, et d'être en mesure d'en interpréter les implications, au vu d'éléments explicitement retenus et argumentés et d'un positionnement professionnel conscientisé (chercheur, enseignant, etc.). C'est à cette réflexion que ce cours s'attachera, en abordant, sous un angle à la fois sociolinguistique et didactique, quelques notions utiles pour l'analyse de situations d'enseignement / apprentissage.
M7.2 Langues et apprentissage	EP3	Appropriation des langues et théories de la communication	Après avoir évoqué les principales conceptions de l'acquisition et de l'apprentissage des langues, on s'intéressera à des situations variées d'appropriation des langues. Ce cours présentera ainsi un panorama des évolutions de la notion de communication dans le champ des sciences humaines et sociales, en interrogeant notamment des notions comme « compétence », « contexte », « échange », « interaction », « relation ». Il s'appuiera sur des exemples variés de processus d'appropriation des langues. <i>Compétences : connaître les principales théories de la communication et leurs apports pour la didactique des langues.</i>
	EP4	Initiation aux pratiques d'observation et d'enquête	S'approprier et interpréter un terrain suppose de se donner des moyens de produire des éléments d'expérience Cet enseignement réfléchira à ce que signifie « produire des éléments d'expérience », à la part qu'y prend celui qui les recueille, à l'importance de l'historicisation-contextualisation de ces données dans leur signification, aux enjeux de l'interprétation, etc. <i>Compétences : Savoir concevoir et analyser une observation, une enquête ou une production de corpus</i>
	EP5	Descriptions linguistiques et didactique de la grammaire	Enseigner une langue c'est aussi connaître le fonctionnement de son système grammatical. Ce cours examinera différentes représentations de la grammaire et leurs implications dans l'enseignement et l'apprentissage des langues. En privilégiant l'axe du sens comme fondement de la description, il sensibilisera les étudiants, futurs professionnels de FLE/S, à des approches didactiques variées qui

		<p>prennent en compte la diversité des expériences langagières en classe de langue. On s'appuiera sur des supports variés (manuels et méthodes de FLE, expériences, etc.).</p> <p>Compétences : <i>savoir décrire une langue en fonction des besoins de la situation didactique</i></p>
	<p>EP6</p> <p>Séquences de classe</p>	<p>En partant d'une sensibilisation à divers aspects concrets de l'enseignement du français et des langues, on mènera une réflexion sur les objectifs, le rôle des supports et l'organisation des activités d'enseignement en classe de langue ; il s'agira notamment de repérer quelques aspects centraux de l'enseignement du français / des langues et de concevoir des interventions qui tiennent compte de la compréhension, par définition variable, des situations par les différentes parties- prenantes à l'appropriation de langues.</p> <p>Compétences : <i>savoir concevoir et organiser une intervention didactique en tenant compte des éléments jugés saillants d'une situation donnée.</i></p>
	<p>EP7</p> <p>Langue étrangère</p>	<p>Ce dispositif vise la mise à niveau des étudiants dont la maîtrise d'une langue étrangère n'est pas suffisante pour la validation du Master. Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer ses compétences en langue étrangère - acquérir un niveau de maîtrise B2 dans une langue étrangère
<p>M7.3 Didactique des langues et pratiques réflexives</p>	<p>EP8</p> <p>Didactique générale et méthodologie de l'enseignement du FLE et des langues</p>	<p>Cet enseignement vise à l'autonomisation des étudiants face à leur (future) activité d'enseignant de langue(s) afin qu'ils soient capables d'analyser de manière critique et distanciée les ressources à leur disposition ; d'interpréter la diversité des pratiques observées ; de réfléchir aux compétences nécessaires (et/ou à construire) pour se professionnaliser en tant qu'enseignant de langue. On s'appuiera pour ce faire sur différentes ressources : observations de classe, expérience des étudiants, mais aussi des manuels, documents cadres, etc.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir analyser et construire des outils et des pratiques d'enseignement des langues à la lumière des principales théories de référence pour la didactique des langues ; - savoir adopter une vision distanciée, critique et réflexive des grandes orientations actuelles de la didactique des langues
	<p>EP9</p> <p>Évaluer en didactique des langues : enjeux, usages, démarches</p>	<p>Évaluer, en didactique des langues (et notamment en didactique du FLE/S), suppose non seulement de connaître un certain nombre de démarches et d'outils, mais aussi et surtout, d'être capable d'articuler, de manière critique, réflexive et argumentée, des enjeux politiques généraux et un positionnement individuel, en fonction de représentations et de valeurs conscientisés. Cet enseignement propose ainsi de réfléchir à ces différents aspects de la problématique évaluative, entre autres à partir de cas concrets et des expériences des étudiants de la formation.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître les principales théories relatives au domaine de l'évaluation, ainsi que les éléments

		<p><i>fondamentaux d'un acte évaluatif, notamment dans le champ du FLE/S ;</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - être capable d'analyser et/ou de concevoir des outils d'évaluation pertinents - être capable d'(auto)-analyser des postures d'évaluation de manière réflexive et critique - être sensibilisé aux enjeux éthiques de l'évaluation, réfléchir à sa posture en tant qu'évaluateur
	EP10	<p>Réflexivité en contextes d'intervention : expériences et formation</p> <p>Ce cours comportera une partie plus théorique qui sera l'occasion de problématiser le terme « réflexivité » dans ses versions objectiviste et plus interprétative. On effectuera un bref historique de ce terme, puis on présentera les perspectives réflexives, par rapport à celles d'identité réflexive, d'identité narrative, etc. On montrera la place centrale des expériences des individus pour comprendre certaines particularités du professionnel réflexif (adaptation, créativité, implication). La réflexivité sera donc présentée comme compétence qui permet de réfléchir aux professionnalités tant des enseignants que des chercheurs (elle fournit des ressources permettant d'explicitier les décisions significatives et adaptées aux situations rencontrées). Une deuxième partie de ce cours consistera en l'accompagnement des étudiants dans le début de réflexion sur les situations de stages et / ou de recherche.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situer les pratiques réflexives face aux pratiques objectivistes, en connaître les limites et avantages. - Être sensibilisé à la problématique de la réflexivité en contexte professionnel de formation linguistique, et aux moyens d'exercer cette réflexivité.
M8.1 Formation, culture, multimédia, langue	EP11	<p>Instruire, enseigner, éduquer, (se)former, s'approprier</p> <p>Ce cours offre une perspective historique sur différents courants éducatifs. Il a pour ambition d'amener les étudiants à envisager les liens entre des représentations diversifiées de l'éducation, de la formation, de l'enseignement ou de l'appropriation et des projets plus larges de société. D'un point de vue plus micro, on s'interrogera notamment sur l'articulation de ces conceptions diversifiées aux conduites de classe.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être capable de réfléchir aux représentations sous-jacentes aux pratiques pédagogiques. - Connaître les grands noms et modèles de l'éducation et savoir analyser et situer ses propres pratiques et représentations. - Se préparer à conduire un groupe et/ou une classe sur le plan formatif et réfléchir à la mise en œuvre didactique et formative de ses enseignements.
	EP12	<p>Culture, interculturel et altérité en classe de langue : notions et implications didactiques</p> <p>Ce cours vise à analyser quelques-unes des questions posées par la découverte de dimensions culturelles plus ou moins familières en classe de langue étrangère et à s'interroger sur la construction d'une compétence interculturelle. Quelques notions fondamentales en sciences humaines (culture, altérité, diversité, culturalisme, universalisme, conflictualité interculturelle, etc.) nous seront nécessaires pour mieux aborder ces questions complexes et sujettes à de vives polémiques, dans le champ éducatif et plus</p>

		<p>largement. On s'int�ressera aussi, � partir de quelques supports, aux diff�rentes approches m�thodologiques de l'enseignement de la culture/civilisation, ainsi qu'aux relations entre dimensions linguistiques et culturelles. Comp�tences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - �tre sensibilis� aux probl�mes pos�s par les situations interculturelles - �tre capable de construire des modalit�s d'intervention, des s�ances/s�quences de cours abordant la question de la rencontre interculturelle.
	EP13	<p>Num�rique et appropriation des langues : usages et probl�matiques</p> <p>Cet enseignement vise � pr�senter diff�rentes d�marches et usages existants en mati�re de num�rique dans le domaine des langues et � les r�fl�chir sous l'angle de probl�matiques et enjeux sociolinguistiques et didactiques. On travaillera pour cela � partir d'un historique et/ou d'une utilisation concr�te de diff�rents outils et d�marches.</p> <p>Comp�tences : savoir situer les outils num�riques, les manipuler et les mettre en perspective dans l'apprentissage/enseignement des langues.</p>
	EP14	<p>Langue �trang�re</p> <p>Ce dispositif vise la mise � niveau des �tudiants dont la ma�trise d'une langue �trang�re n'est pas suffisante pour la validation du Master. Comp�tences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer ses comp�tences en langue �trang�re acqu�rir un niveau de ma�trise B2 dans une langue �trang�re
M8.2 Didactique des langues et professionnalisation	EP15	<p>Texte litt�raire et didactique des langues</p> <p>L'objectif de ce cours sera de r�fl�chir � la litt�raire et � son rapport avec la didactique des langues. On examinera ainsi les caract�ristiques du texte litt�raire, les courants litt�raires, pour poser la question des repr�sentations �crites des langues. � l'aide d'exemples de textes choisis dans des situations sociolinguistiques et historiques (francophones entre autres), on r�fl�chira � des d�marches de travail avec des textes litt�raires en classe de FLE/S ; puis on montrera en quoi elles conduisent � l'�laboration de comp�tences interculturelles reposant notamment sur la r�ception / interpr�tation des textes. Cela permettra de consid�rer la litt�raire comme un �l�ment pertinent pour l'enseignement/apprentissage d'une langue �trang�re</p> <p>Comp�tences : connaitre les particularit�s des courants et du texte litt�raires et pouvoir les mettre en �uvre dans des processus didactiques</p>
	EP16	<p>�laborer son projet professionnel son projet chercheur : analyse</p> <p>Ce cours vise � l'explicitation et � la construction, par les �tudiants, de leur projet professionnel, qu'il concerne la recherche ou une insertion plus « professionnelle » au sens classique. Il permettra �galement aux �tudiants de croiser leurs exp�riences de stage et/ou de terrain de recherche, de collecter des informations pour r�fl�chir � leur projet formatif, professionnel et / ou leur projet de recherche, par le biais, �ventuellement, de rencontres avec des professionnels capables de partager leurs exp�riences.</p> <p>Comp�tences : Expliciter, formaliser, pr�ciser un projet, s'informer afin de le r�aliser, synth�tiser des informations h�t�roclites, les critiquer, les orienter vers une finalit� concr�te � moyen terme</p>

	<p>EP17</p>	<p>FLE/S et didactique de l'oral et de l'�crit</p>	<p>Ce cours abordera la question des sp�cificit�s et des probl�mes d'enseignement/apprentissage de l'oral et de l'�crit en didactique des langues. On comparera les deux syst�mes pour en comprendre l'�cart, puis on montrera quelles modalit�s didactiques font de l'oral un objet d'apprentissage et un outil pertinent pour l'enseignement/apprentissage des langues. Tout en ciblant le FLE/S plus particuli�rement, on travaillera aux outils disponibles ou � construire pour �valuer ces modes de communication en vue de l'�laboration, chez l'apprenant, de comp�tences langagi�res. On travaillera �galement les aspects phonologiques et phon�tiques sp�cifiques de l'enseignement/apprentissage d'une langue �trang�re ou seconde.</p> <p>Comp�tences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les probl�matiques sp�cifiques li�es � l'�crit et � l'oral (dont la phon�tique et la phonologie) et � son enseignement - �tre en mesure de concevoir des interventions adapt�es, tenant compte de ces sp�cificit�s en fonction d'�l�ments jug�s saillants d'une situation donn�e.
	<p>EP18</p>	<p>Illettrismes, alphab�tisations, litt�raties</p>	<p>Ce cours propose une r�flexion sur les situations particuli�res d'enseignement � des adultes dans le champ de la lutte contre l'illettrisme et dans celui de l'alphab�tisation. Les politiques publiques dans ces domaines reposent sur des conceptions de la lecture, de l'�criture et plus largement des savoirs de base qui y seront abord�es. La r�flexion sera nourrie de points vue sociologiques, anthropologiques, sociolinguistiques et didactiques sur la litt�ratie.</p> <p>Comp�tences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les d�finitions qui orientent les politiques publiques de lutte contre l'illettrisme et d'alphab�tisation - �tre capable d'identifier les besoins d'un public sp�cifique - Comprendre les dimensions sociales, �conomiques, et culturelles li�es aux domaines pour adapter sa pratique professionnelle
<p>M8.3 Approches sociales des langues</p>	<p>EP19</p>	<p>Francophonie, institutions et fran�ais dans l'espace francophone</p>	<p>Ce cours s'attachera � retracer l'histoire de la « francophonie », qui sera d�crite � travers divers aspects : typologies, �vocation de diff�rentes situations de francophonie. On s'int�ressera �galement aux principales institutions relatives � la diffusion et � l'enseignement du FLE/S. Le cours sera en outre consacr� � une r�flexion portant sur des exp�riences singuli�res de personnes francophones en articulation avec les dimensions historiques, g�opolitiques, socio-politiques, etc. Les rapports aux langues ainsi que des cat�gories telles que « francophone » et « fran�ais » seront questionn�es afin de structurer une r�flexion sur la pluralit� des r�ceptions francophones.</p> <p>Comp�tences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ma�triser les aspects linguistiques, historiques, g�ographiques, g�opolitiques, institutionnels caract�risant l'espace francophone

			<p>- <i>Connaître et situer les principales structures de diffusion et d'enseignement du français</i></p> <p>- <i>Être capable d'analyser et de problématiser des situations / expériences singulières de personnes francophones.</i></p>
	EP20	Langues, société : idées, courants, notions, enjeux	<p>Cet enseignement vise à sensibiliser les étudiant-e-s à la variété des descriptions possibles des pratiques langagières, et à ses enjeux, tant sur le plan épistémologique que sur celui de ses effets sociaux. Il s'agira d'identifier les présupposés présents dans des discours variés sur la langue, et à se doter d'outils d'analyse pour les recontextualiser et les situer. Le questionnement vise à interroger les courants de pensée et les catégorisations langagières, tant sous leur angle théorique que sous celui de leurs effets sociaux.</p>
M8.4 TER Réflexions et écritures	<p>Cette UE consiste en un stage professionnel d'enseignement du FLE/S ou éventuellement d'une autre langue étrangère/ seconde, d'une durée minimale de 100 h, devant comporter une majorité de face à face pédagogique.</p> <p>Ce stage sera accompagné d'un enseignement visant à présenter aux étudiants les principaux courants relatifs à la conceptualisation de l'intervention professionnelle et à leurs implications en matière de choix pour la rédaction de leur TER. Cet enseignement théorique sera articulé à des réflexions et échanges autour des travaux des étudiant-e-s. L'ensemble du cours (stage + enseignement) sera validé par le TER.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être capable d'intervenir de manière pertinente en situation professionnelle et notamment d'élaborer des ressources didactiques et de les mettre en œuvre - Être capable de rendre compte d'expériences professionnelles en adoptant une démarche réflexive et en les articulant à des éléments du parcours de formation. - Être capable d'explicitier et d'argumenter les choix de présentation effectués 		

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DU M1 SODIQ S7 ET S8

FLE/S : SODIQ - Sociolinguistique, Didactique des langues, Qualitatif	Coef.	ECTS	Régime général						Régime spécial d'études					
			Session 1			Session 2			Session 1			Session 2		
			Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve
S7		30												
M7.1 Sociolinguistique et diversité des situations	6	6												
EP1 Sociolinguistique : approches de la variation et des contacts de langues	3	3	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP2 Interventions en situations diversifiées : perceptions, interprétations, implications	3	3	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
M7.2 Langues et apprentissage	15	15												
EP3 Appropriation des langues et théories de la communication	3	3	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP4 Initiation aux pratiques d'observation et d'enquête	3	3	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP5 Descriptions linguistiques et didactique de la grammaire	3	3	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP6 Séquences de classe	3	3	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP7 Langue étrangère	3	3	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
M7.3 Didactique des langues et pratiques réflexives	9	9												
EP8 Didactique générale et méthodologie de l'enseignement du FLE et des langues	3	3	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP9 Évaluer en didactique des langues : enjeux, usages, démarches	3	3	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP10 Réflexivité en contextes d'intervention : expériences et formation professionnelle / de recherche	3	3		VAL			VAL			VAL			Val	

S8		30												
M8.1 Formation, culture, multimédia, langue	8	8												
EP11 Instruire, enseigner, éduquer, (se) former, s'approprier	2	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP12 Culture, interculturel et altérité en classe de langue : notions et implications didactiques	2	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP13 Numérique et appropriation des langues : usages et problématiques	2	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP14 Langue étrangère	2	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
M8.2 Didactique des langues et professionnalisation	8	8												
EP15 Texte littéraire et didactique des langues	2	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP16 Élaborer son projet professionnel/son projet de chercheur : analyses de pratiques professionnelles et de recherche	2	2		VAL			VAL			VAL			Val	
EP17 FLE/S et didactique de l'oral et de l'écrit	2	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP18 Illettrismes, alphabétisations, littératies	2	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
M8.3 Approches sociales des langues	4	4												
EP19 Francophonie, institutions et français dans l'espace francophone	2	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP20 Langues, société : idées, courants, notions, enjeux	2	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
M8.4 TER à partir du stage	10	10												
EP21 TER à partir du stage professionnel : réflexions et écriture	10	10	ET	O	00:30	ET	O	00:30	ET	O	00:30	ET	O	00:30

CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal – E : Écrit – O : Oral VAL : Validé/ Non Validé

PRÉSENTATION DU MASTER SODIQ 2^{ÈRE} ANNÉE (M2)

Nom du responsable pédagogique du parcours : Malo Morvan – malo.morvan@univ-tours.fr

Semestre 9 :

FLE/S : SODIQ - Sociolinguistique, Didactique des langues, Qualitatif	Volume Horaire		
	CM	TD	Total
			370
EP22 Aménagements linguistiques	24	0	24
EP23 Contacts de langues, appropriations, interventions	24	0	24
EP24 Approches de la description des langues en contextes de diversité	18	0	18
M9.2 Intervention, altérité, réflexivité			54
EP25 Terrains, dimensions langagières, interventions	24	0	24
EP26 Penser l'altérité dans l'interdisciplinaire	6	6	12
EP27 Réflexivités : Diversité des approches	18	0	18
M9.3 Vers l'emploi			34
EP28 Langue étrangère	0	18	18
EP29 Accompagnement à la recherche d'emploi	0	16	16
M9.4 Orientation pro : Se situer, intervenir, encadrer			72
EP30 Diffusion et appropriations du français : évolutions, structurations, interprétations	10	12	22
EP31 Bilan de compétences	0	12	12
EP32 Encadrer/diriger une structure de formation (linguistique)	0	12	12
EP33 Contextes et pratiques d'intervention, projet professionnel	6	20	26
M9.5 Orientation Pro : enseigner en contextes			94
EP34 Français langue seconde : enjeux politiques et aspects didactiques	18	0	18
EP35 Outils d'enseignement et de formation : de la genèse à l'élaboration	10	10	20
EP36 Apprentissages et enseignements précoces des langues	10	10	20
EP37 L'enseignement du français aux publics dits « spécifiques »	12	6	18
EP38 Numérique et langues : usages, démarches, enjeux	12	6	18
M9.6 Orientation Recherche : Approches en recherche (mutualisation)			40
EP40 Méthodologies	15	0	15
EP41 Ateliers recherche	0	10	10
EP39 Épistémologies	15	0	15
M9.7 Orientation Recherche : Produire la recherche			10
EP42 Séminaire de recherche	0	10	10
EP43 Bilan d'étape du TER			

Semestre 10 :

FLE/S : SODIQ - Sociolinguistique, Didactique des langues, Qualitatif	Volume Horaire		
S10	CM	TD	114
M10.1 Orientation Pro : Interventions situées			66
EP44 Méthodologie du TER	6	6	12
EP45 Pratique professionnelle et réflexivité	0	36	36
EP46 Communications orales et écrites	18	0	18
EP47 Stage et écrit professionnel - stage en responsabilité (enseignement et encadrement) de 300H, sur la base du projet professionnel individuel de l'étudiant, évalué par un TER - Travail d'étude et de recherche			
M10.2 Orientation Recherche : Processus de la recherche			48
EP48 Recherche et réflexivité dans le métier de chercheur	16	0	16
EP49 Écrire et exposer en situation académique : usages, démarches, enjeux	16	0	16
EP50 Séminaire de recherche 2	0	10	10
EP51 Stage obligatoire (300h) ou recherche de terrain ou recherche théorique	0	0	0
EP52 Manuscrit provisoire	0	0	0
EP53 Présentation du Travail d'Études et de Recherche (TER)	6	0	6
Total général			918

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS DE M2 S9 ET S10

UE	EP	Intitul� de l'EP	Descriptifs/comp�tences vis�es
M9.1 Sociolinguistique, appropriation, diversit�	EP22	Am�nagements linguistiques	<p>Ce cours constitue une introduction aux politiques linguistiques : il s'agira d'abord, � travers l'exemple du fran�ais, d'examiner la mani�re dont s'est instaur�e une d�finition officielle et institutionnelle de la langue, avant d'examiner la conflictualit� politique � l'�uvre dans d'autres d�cisions et discussions portant sur la langue.</p> <p>Comp�tence : <i>Savoir rep�rer les enjeux des op�rations d'am�nagement linguistique.</i></p>
	EP23	Contacts de langues, appropriations, interventions	<p>On s'int�ressera � diff�rentes situations didactiques impliquant des contacts de langue, en examinant leurs soubassements du point de vue notamment des choix en mati�re de politique linguistique et �ducative, des dimensions psycho- et socio-cognitives et des aspects sociolinguistiques et identitaires.</p> <p>Comp�tences : <ul style="list-style-type: none"> - Interpr�ter les situations de contacts de langues - Analyser des approches didactiques diversifi�es - �laborer des modes d'analyse et d'intervention pertinents pour ces situations </p>
	EP24	Approches de la description des langues en contexte de diversit�	<p>Ce cours pr�sentera diff�rentes conceptions de la diversit� linguistique et des approches de la description des langues. Il soulignera diff�rents enjeux id�ologiques et politiques qui leur sont sous-jacents et en d�gagera les principales cons�quences sociolinguistiques et didactiques. Les principales �volutions dans la description linguistique seront pr�sent�es � partir d'usages d'acteurs vari�s (locuteurs, institutions, scientifiques).</p> <p>Comp�tences : <ul style="list-style-type: none"> - �tre capable de d�crire des langues en adoptant des approches diff�rentes selon les situations - �tre capable d'expliciter les enjeux li�s aux d�marches de description utilis�es et leurs implications au plan de l'intervention (professionnelle ou scientifique). </p>
M9.2 Intervention, alt�rit�, r�flexivit�	EP25	Terrains, dimensions langagi�res, interventions	<p>En consid�rant des terrains d'intervention (professionnelle ou de recherche), il s'agit d'en envisager les diverses approches possibles et de r�fl�chir en particulier aux dimensions langagi�res et interventionnelles mises en jeu. La perspective r�flexive du cours suppose ainsi d'interroger la/les mani�res d'envisager ce qui fait sens, en situation d'intervention.</p> <p>Comp�tences : <ul style="list-style-type: none"> - Savoir construire des observables, les analyser, les situer en vue de concevoir des pratiques d'intervention adapt�es - Savoir rendre compte des choix d'�laboration et d'interpr�tation de divers observables, en vue de r�aliser des propositions d'intervention pertinentes. </p>
	EP26	Penser l'alt�rit� dans l'interdisciplinaire	<p>Cet enseignement visera � faire le point sur les principales notions et probl�matiques sociologiques, philosophiques et anthropologiques pertinentes pour la compr�hension de dynamiques</p>

			<p>li�es � la diversit� sociale et culturelle, aux ph�nom�nes de mondialisation, migration, insertion, de points de vue socio-historiques, �ducatifs et politiques.</p> <p>Comp�tences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Savoir mettre en perspective des aspects alt�ritaires en situation d'enseignement-apprentissage de fran�ais, et en recourant aux disciplines pertinentes</i> - <i>Comprendre les impacts des situations de diversit� culturelle/sociale/�ducative, des ph�nom�nes de migration, d'insertion / exclusion sociale, de mondialisation. sur les pratiques enseignantes, en s'enrichissant d'une perspective interdisciplinaire</i>
	EP27	R�flexivit�s : diversit� des approches	<p>Durant ce cours seront pr�sent�es diverses acceptions de la notion de r�flexivit�, qu'elle vise � am�liorer des pratiques ou contribue � faire sens des ph�nom�nes saillants, tant d'un point de vue didactique qu'en situation de recherche. Les �tudiants seront invit�s � se livrer � diverses formes de r�flexivit� (� travers par exemple la tenue d'un journal de bord, l'�laboration d'une biographie langag�re, un travail sur et avec les repr�sentations visuelles – dessin r�flexif ou autres), dont les arri�re-plans �pist�mologiques auront �t� discut�s.</p> <p>Comp�tences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>D�velopper une connaissance des approches r�flexives et de leurs enjeux th�oriques, professionnels et/ou de recherche</i> - <i>Conna�tre et analyser des d�marches possibles � mettre en �uvre dans cette perspective.</i>
M9.3 Vers l'emploi	EP28	Langue �trang�re	<p>Ce dispositif vise la mise � niveau des �tudiants dont la ma�trise d'une langue �trang�re n'est pas suffisante pour la validation du Master.</p> <p>Comp�tences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Renforcer ses comp�tences en langue �trang�re</i> - <i>Acqu�rir un niveau de ma�trise B2 dans une langue �trang�re</i>
	EP29	Accompagnement � la recherche d'emploi	<p>Ce cours vise � familiariser les �tudiants � la recherche d'emploi (r�daction de CV, lettres de motivation, entretiens de recrutement, etc.). Ces aspects seront abord�s de mani�re g�n�rale, mais aussi dans le domaine particulier de la didactique des langues (et plus particul�rement du fran�ais). Il s'agira �galement ici d'accompagner les �tudiants dans le d�veloppement d'un r�seau professionnel, dans une perspective d'insertion professionnelle.</p> <p>Comp�tences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>�tre capable d'agir de mani�re op�ratoire et adapt�e dans diff�rentes situations et phases de la recherche d'emploi</i> - <i>Densifier son r�seau professionnel</i>
M9.4 Orientation pro : Se situer, intervenir, encadrer	EP30	Diffusion et appropriations du fran�ais : �volutions, structurations	<p>Cet enseignement vise � probl�matiser la question de la diffusion du fran�ais, au niveau national et international, en abordant ses �volutions historiques, sa structuration actuelle (notamment institutionnelle) et les mani�res dont diff�rents acteurs professionnels en interpr�tent les enjeux et les implications. On s'appuiera pour ce faire sur des �tudes de cas et des t�moignages, ainsi que sur</p>

			<p>l'expérience des étudiants.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître la structuration institutionnelle nationale et internationale du domaine du FLE/S - Savoir adapter une intervention en FLE(S/M) aux composantes historiques, institutionnelles, etc. d'une situation.
	EP31	Bilan de compétences	<p>Ce cours visera à initier les étudiants à différents outils et techniques utilisés dans la réalisation de bilans de compétences professionnelles. Il s'agira également de permettre aux étudiants de réfléchir, à divers moments de la formation, à la façon dont leurs propres savoirs et savoir-faire contribuent à des compétences transférables et valorisables dans une perspective d'insertion professionnelle.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'initier aux techniques du bilan de compétences professionnelles. - Conscientiser ses propres compétences valorisables comme professionnelles.
	EP32	Encadrer/diriger une structure de formation (linguistique)	<p>L'encadrement ou la direction d'une structure intervenant dans le champ de la formation (linguistique par exemple : structure associative d'enseignement du français aux migrants, école de langue, Alliance française, etc.) nécessite de prendre en considération des impératifs formatifs, mais aussi des logiques gestionnaires, comptables, marketing, etc., souvent contradictoires : apprendre à les découvrir et à les articuler constituera un des enjeux de cet enseignement d'initiation à des aspects importants des métiers d'encadrement dans le secteur de la formation (linguistique, en particulier)</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir répondre à un appel d'offres. - Savoir présenter un budget prévisionnel d'opération. - Comprendre un organigramme administratif en situant les rôles de chacun. - Élaborer un plan marketing.
	EP33	Contextes et pratiques d'intervention, projet professionnel	<p>À partir des expériences vécues par les étudiants, cet enseignement vise à passer en revue différents types de situations d'intervention, les instruments qui peuvent servir à les décrire, analyser, interroger, les différentes approches permettant de répondre à des demandes d'intervention.</p> <p>En s'appuyant sur le projet de stage et/ou le projet professionnel des étudiants, cet enseignement permettra également de s'interroger sur les notions de « posture professionnelle », et de « présentation de soi » dans une visée d'insertion dans le contexte du stage et, à plus long terme – dans celle d'une insertion professionnelle.</p> <p>Compétence :</p> <p>Être en mesure de concevoir des pratiques et une posture d'interventions pertinentes en contexte professionnel.</p>
M9.5	EP34	Français langue seconde : enjeux politiques et aspects didactique	<p>Ce cours propose une approche diversifiée de la notion de français langue seconde. La prise en considération de critères sociolinguistiques, politiques et didactiques fera apparaître des enjeux</p>

Orientation pro : enseigner en contextes			sous-jacents à ces situations qui concernent tantôt des adultes ou des enfants migrants, tantôt des personnes scolarisées dans les aires francophones. La mobilisation de ces enjeux
	EP35	Outils d'enseignement et de formation : de la genèse à l'élaboration	<p>Concevoir des outils d'enseignement et de formation nécessite d'avoir développé une capacité à interpréter contextes, objectifs, publics visés, mais aussi d'être au fait des enjeux et contraintes (techniques, économiques, institutionnels, éthiques, etc.) qui pèsent sur ces divers éléments. Durant ce cours, les étudiants auront l'occasion d'aborder les divers aspects de démarches de conception d'outils d'enseignement ou de formation dans le domaine des langues et des cultures.</p> <p>Compétences : <i>Savoir élaborer des outils d'enseignement ou de formation contextualisés et adaptés.</i></p>
	EP36	Apprentissages et enseignements précoces des langues	<p>Après avoir tracé les grandes lignes des principaux dispositifs d'enseignement des langues à destination d'un jeune public, on examinera les principales questions posées par ce type d'enseignement ainsi que les modalités principales élaborées pour y répondre. On étudiera différentes propositions concrètes d'intervention dans ce domaine, en fonction de différentes situations (apprentissage d'une langue étrangère, accueil d'élèves allophones, didactique intégrée, etc.) et on proposera une réflexion sur l'élaboration de matériels pédagogiques destinés à ce public.</p> <p>Compétences : <i>Connaître et savoir analyser les caractéristiques de l'enseignement précoce des langues et proposer des démarches pertinentes.</i></p>
	EP37	L'enseignement du français aux publics dit « spécifiques »	<p>Comment (et pourquoi) enseigner le français à des hôtes de l'air singapouriennes, à des infirmières bulgares ou à des téléopérateurs égyptiens ? L'enseignement du français à ces publics dits « spécifiques » (professionnels, étudiants spécialisés, etc.) a fait l'objet d'une attention particulière de la seconde partie du XX^e siècle à aujourd'hui. Retracer l'histoire de ces expériences successives (français fonctionnel, français sur objectifs spécifiques, français langue professionnelle, etc.) en soulignant les différents aspects (didactiques, mais aussi politiques, stratégiques et économiques), nous permettra de poser un regard éclairé sur les situations d'enseignement actuelles des langues à ces publics spécifiques et de construire des réponses didactiques concrètes et adaptées (création de fiche pédagogique, réflexion sur la construction d'un programme, didactisation de documents authentiques, etc.)</p> <p>Compétences : <i>- Avoir une représentation clarifiée des enjeux didactiques, politiques, économiques de l'enseignement à des publics spécifiques et des conséquences en termes d'intervention</i></p>
EP38	Numérique et langues : usages, démarches, enjeux	Il s'agit d'envisager dans cet enseignement divers cas de figure, rassemblés sous l'étiquette commune de « numérique », et qui touchent aux langues, en	

			<p>général, et en particulier à leurs appropriations, leurs enseignements. Quelles démarches ont été / sont mises en œuvre, projetées ? Quelles lectures peut-on en faire sous l'angle de problématiques classiques (ex. interactivité, autonomie, etc.) et en termes d'enjeux élargis (ex. évolutions des professionnalités, aspects socioéconomiques, etc.).</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer un regard situé et problématisant sur les usages numériques. - Savoir concevoir des pratiques didactiques impliquant le numérique.
<p>M9.6 Orientation recherche : approches en recherche (mutualisation)</p>	<p>EP39</p>	<p>Épistémologies</p>	<p>Un panorama historique des courants épistémologiques sera rapidement parcouru pour se focaliser sur les questions pertinentes pour une recherche, soit dans un cadre plutôt « positif » ou « expérimental », soit plutôt « réflexif » et « qualitatif ».</p> <p>Compétences :</p> <p>Repérer, problématiser des enjeux épistémologiques en regard d'un projet de recherche.</p>
	<p>EP40</p>	<p>Méthodologies</p>	<p>En continuité avec l'EP 39, les méthodologies le plus utilisées dans les champs couverts par ce master seront présentées : récits de vie, entretiens, approches interactionnistes, réflexives, herméneutiques, etc.</p> <p>Compétences :</p> <p>Se repérer parmi les grands courants méthodologiques, y situer sa propre recherche</p>
	<p>EP41</p>	<p>Ateliers de recherche</p>	<p>Les étudiants présenteront le stade d'avancement de leur réflexion de recherche devant l'ensemble des étudiants, présentation qui fera l'objet d'une discussion argumentée. Compétences :</p> <p>Savoir exposer de manière succincte l'essentiel d'une recherche, l'argumenter, débattre et modifier/faire évoluer le projet en fonction des apports résultant d'échanges collectifs.</p>
<p>M9.7 Orientation recherche : produire la recherche</p>	<p>EP42</p>	<p>Séminaire de recherche 1</p>	<p>Ce séminaire vise à amener les étudiants à déconstruire l'idée reçue selon laquelle la recherche serait essentiellement une activité solitaire. Pour ce faire, on s'appuiera entre autres sur les expériences des étudiants liées à la participation aux séances de l'équipe de recherche, à la préparation d'exposés en groupe et à la présentation d'exposés devant l'équipe. Pour les étudiants en parcours professionnel intéressés, ce séminaire vise à leur montrer comment s'élaborent les recherches qui innervent le champ professionnel, et à prendre du recul par rapport à la façon de les traiter dans une perspective professionnelle, notamment en les situant dans des écoles, courants, etc.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des habitudes de travail en équipe : présentation de travaux, critique constructive, échange d'informations. - Sensibiliser les étudiants aux convergences et différences dans les champs de la didactique des langues et de la sociolinguistique.

	EP43	Bilan d'étape du TER	<p>En début d'année sont fixées des échéances et des objectifs à atteindre en fin de semestres, à une date précisée. Ces objectifs concerneront notamment la présentation d'un plan détaillé, la rédaction d'une partie du TER final.</p> <p>Compétences : <i>Planifier un travail de recherche dans le temps, réaliser des objectifs à échéances fixes.</i></p>
M10.1 Orientation Pro : intervention situées	EP44	Structure de l'emploi, droit du travail et des associations	<p>L'objectif de cet enseignement est de donner aux étudiants une partie des règles du jeu de domaines professionnels différents : structure de l'emploi public, privé et auto-entrepreneurial, règles régissant le travail en France, éléments de droit des associations, celles-ci occupant une place non négligeable dans le domaine concerné par cette spécialité.</p> <p>Compétences : <i>- Maîtriser les rudiments de structures de l'emploi public, associatif, et de droit du travail. - Connaître les sources d'information pour se perfectionner selon les besoins, au fil de sa carrière.</i></p>
	EP45	Pratique professionnelle et réflexivité	<p>Cet enseignement a pour objectif d'accompagner les étudiants dans une approche réflexive de leurs pratiques professionnelles et/ou de recherche, à partir, notamment, du récit, par les étudiants, d'éléments saillants de leurs stages.</p> <p>Compétences : <i>- Porter un regard analytique et questionnant sur ses expériences et ses pratiques, de manière à les réfléchir et à les faire évoluer.</i></p>
	EP46	Communications orales et écrites	<p>Il s'agit dans cet enseignement de présenter et de mettre en œuvre les attentes académiques et plus largement professionnelles, en matière de communications, tant orales qu'écrites.</p> <p>Compétences : <i>- Connaître et être capable de mettre en œuvre les ressources techniques et stratégiques nécessaires à la présentation orale et écrite en contextes universitaire et professionnel - Savoir communiquer en contexte formel selon les normes attendues et les modalités techniques utilisables, en fonction d'objectifs identifiés.</i></p>
	EP47	Stage et écrit professionnel- stage en responsabilité (enseignement et encadrement) de 300h, sur la base du projet professionnel individuel de l'étudiant, évalué par un TER- Travail	<p>Les étudiants doivent conduire un stage de 300 heures minimum en activité professionnelle dans des champs attenants à la formation et à l'intervention linguistique et culturelle. Cette expérience donnera lieu à la production d'un écrit professionnel.</p> <p>Compétences : <i>- Savoir construire et mener à bien une mission professionnelle - Comprendre et analyser le contexte du stage sur le plan politique, institutionnel et/ou didactique - Savoir rendre compte d'une mission de stage en étayant théoriquement et de manière problématisée l'expérience de terrain.</i></p>
M10.2 Orientation	Ep48	Recherche et réflexivité dans le métier de chercheur	<p>Le cours présentera un panorama des professions liées à la recherche dans le monde. Il comparera différents processus de formation des professionnels de la recherche en mettant en</p>

recherche : processus de la recherche			<p>perspective le métier d'enseignant-chercheur. Il partira d'expériences de professionnels d'institutions relevant de l'enseignement supérieur en France, pour discuter des modalités de fonctionnement et de formation (une attention sera portée aux ressources pertinentes pour un projet doctoral : financement, encadrement, etc.)</p> <p>Des recherches en cours seront également présentées aux étudiants par des enseignants chercheurs, en insistant sur les processus réels de recherche, de manière réflexive.</p> <p>Compétences : <i>Connaître les différents statuts du travail dans son champ professionnel (responsabilités, tâches, obligations, etc. qui y sont liées). Prendre conscience des pratiques réelles du métier d'enseignant-chercheur</i></p>
	EP49	Écrire et exposer en situation académique : usage, démarche, enjeux	<p>Il s'agit dans ce cours d'une part de prendre conscience des normes discursives et rédactionnelles en vigueur, à mettre en perspective avec le travail d'écriture et de communication. D'autre part, loin d'être un simple mode de communication des résultats de la recherche, l'écriture fait pleinement partie des modalités de la recherche dans les sciences humaines et sociales, particulièrement dans les démarches qualitatives, mais pas uniquement. Cet EP analysera ainsi concrètement le rôle de l'écriture dans le processus de recherche, et se donnera un objectif d'écriture devant aboutir en fin d'année universitaire.</p> <p>Compétences : <i>connaître les normes de sa/ses disciplines, savoir mobiliser les techniques adéquates, identifier différentes modalités d'écriture et être capable d'adapter et d'argumenter ses choix rédactionnels dans des situations scientifiques diversifiées</i></p>
	EP50	Séminaire de recherche 2	<p>Ce cours vise à amener les étudiants à déconstruire l'idée reçue selon laquelle la recherche est essentiellement une activité solitaire. Pour ce faire, on s'appuiera entre autres sur les expériences des étudiants liées à la participation aux séances de l'équipe de recherche, à la préparation d'exposés en groupe et à la présentation d'exposés devant l'équipe. Pour les étudiants en parcours professionnel, ce cours vise à leur montrer comment s'élaborent les recherches qui innervent le champ professionnel, et à prendre du recul par rapport à la façon de les traiter dans une perspective professionnelle, notamment en les situant dans des écoles, courants, etc.</p> <p>Compétences : - <i>Acquérir des habitudes de travail en équipe : présentation de travaux, critique constructive, échange d'informations.</i> - <i>Sensibiliser les étudiants aux convergences et différences entre perspectives pertinentes pour des didacticiens et des didactologues.</i></p>
	EP51	Stage obligatoire (300h) ou recherche de terrain ou recherche théorique	<p>Selon son projet professionnel de recherche, l'étudiant(e) réalisera un stage obligatoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'il s'agit d'une recherche concernant l'enseignement des langues, dans une entreprise,

		<p>dans un organisme associatif, dans un service public, un service d'une collectivité territoriale, etc.</p> <p>- s'il s'agit d'une recherche ne nécessitant pas l'intégration dans un lieu institutionnel public ou privé (ex. entretiens individuels hors institutions) il sera exempté de stage</p> <p>- s'il s'agit d'une recherche à caractère plutôt théorique (ex. synthèse sur une notion, recherche historique), il sera exempté de stage</p> <p>Compétences : <i>Être capable de mener à bien une recherche modeste de la conception de la question à se poser, en passant par la documentation, les éventuelles enquêtes, afin d'aboutir à des analyses</i></p>
EP52	Manuscrit provisoire	<p>À une date fixée et rendue officielle, les étudiants devront soumettre un manuscrit complet quoique provisoire de leur travail de recherche.</p> <p>Compétences : <i>Planifier un travail de recherche dans le temps, et respecter une échéance impérative.</i></p>
EP53	Présentation du travail d'Études et de recherche (TER)	<p>Dépôt du Travail d'Études et de Recherche (TER)</p> <p>Compétences : <i>Rédiger un travail définitif en tenant compte des avis donnés tout au long de son élaboration.</i></p>

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DE M2 S9 ET S10

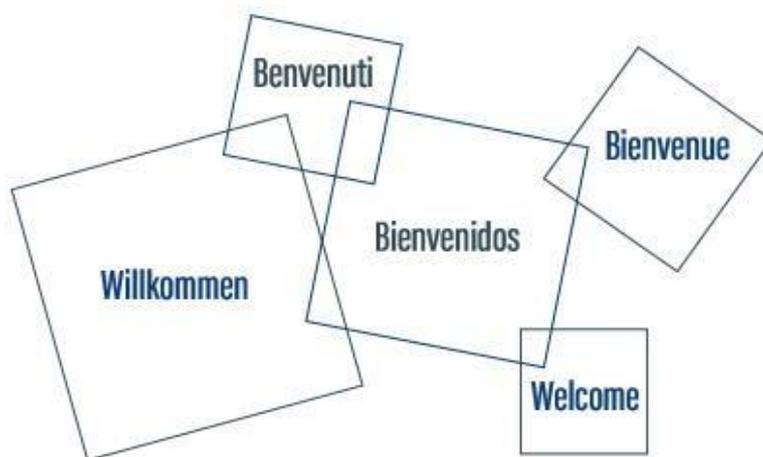
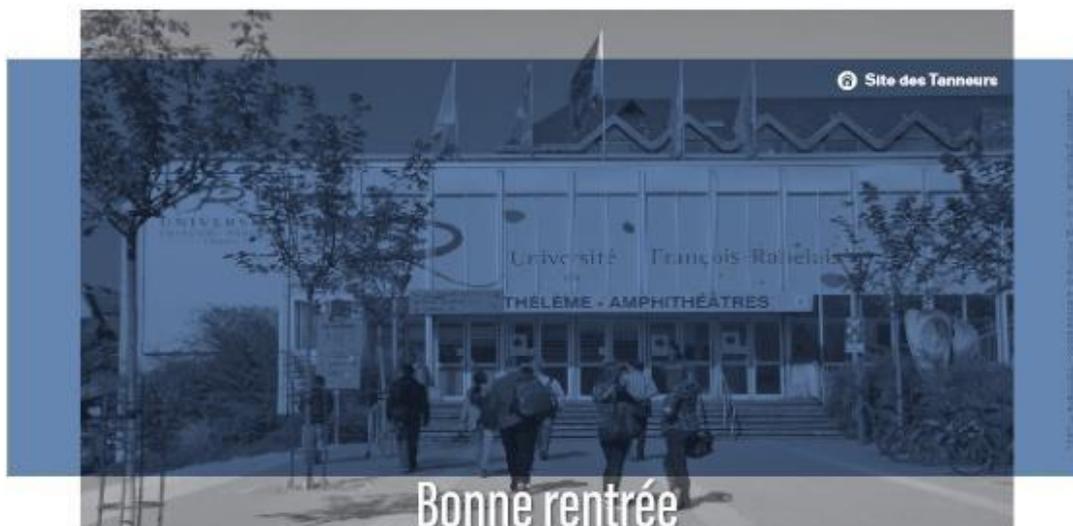
FLE/S : SODIO - Sociolinguistique, Didactique des langues, Qualitatif	Coeff.	ECTS	Régime général						Régime spécial d'études					
			Session 1			Session 2			Session 1			Session 2		
			Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve
S9		30												
M9.1 Sociolinguistique, appropriation, diversité	6	6												
EP22 Aménagements linguistiques	4	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP23 Contacts de langues, appropriations, interventions	4	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP24 Approches de la description des langues en contextes de diversité	4	2	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
M9.2 Intervention, altérité, réflexivité	6	6												
EP25 Terrains, dimensions langagières, interventions	4	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP26 Penser l'altérité dans l'interdisciplinaire	4	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP27 Réflexivités : Diversité des approches	4	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
M9.3 Vers l'emploi	2	2												
EP28 Langue étrangère	3	1	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP29 Accompagnement à la recherche d'emploi	3	1	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
M9.4 Orientation pro : Se situer, intervenir, encadrer	6	6												
EP30 Diffusion et appropriations du français : évolutions, structurations, interprétations	4	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP31 Bilan de compétences	3	1	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP32 Encadrer/diriger une structure de formation (linguistique)	4	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30

EP33 Contextes et pratiques d'intervention, projet professionnel	4	1	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
M9.5 Orientation Pro : enseigner en contextes	10	10												
EP34 Français langue seconde : enjeux politiques et aspects didactiques	3	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP35 Outils d'enseignement et de formation : de la genèse à l'élaboration	3	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP36 Apprentissages et enseignements précoces des langues	3	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP37 L'enseignement du français aux publics dits « spécifiques »	3	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP38 Numérique et langues : usages, démarches, enjeu	3	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
M9.6 Orientation Recherche : Approches en recherche (mutualisation)	9	9												
EP40 Méthodologies	4	3	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP41 Ateliers recherche	4	3		Val			Val			Val			Val	
EP39 Épistémologies	4	3		Val			Val			Val			Val	
M9.7 Orientation Recherche : Produire la recherche	7	7												
EP42 Séminaire de recherche	3	3		Val			Val			Val			Val	
EP43 Bilan d'étape du TER	5	4	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30

S10		30												
M10.1 Orientation Pro : Interventions situées	30	30												
EP44 Structure de l'emploi , droit du travail et des associations	2	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP45 Pratique professionnelle et réflexivité	2	2		VAL			VAL			VAL			Val	
EP46 Communications orales et écrites	2	2		VAL			VAL			VAL			Val	
EP47 Stage et écrit professionnel - stage en responsabilité (enseignement et encadrement) de 300H, sur la base du projet professionnel individuel de l'étudiant, évalué par un TER - Travail d'étude et de recherche	24	24	ET	E	DOSSIER				ET	E	DOSSIER			
M10.2 Orientation Recherche : Processus de la recherche	30	30												
EP48 Recherche et réflexivité dans le métier de chercheur	3	3	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP49 Écrire et exposer en situation académique : usages, démarches, enjeux	3	3	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP50 Séminaire de recherche 2	2	2		VAL			VAL			VAL			VAL	
EP51 Stage obligatoire (300h) ou recherche de terrain ou recherche théorique	3	3		VAL			Val			Val			Val	
EP52 Manuscrit provisoire	4	4	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP53 Présentation du Travail d'Etudes et de Recherche (TER)	15	15	ET	E	DOSSIER				ET	E	DOSSIER			

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Réunions de rentrée des étudiants de L1 de Lettres, Anglais, SDL et Espagnol (<i>obligatoire</i>)	Lundi 1^{ER} septembre 2025 matin
Réunions de rentrée des autres formations	Du 26 août au 12 septembre 2025
Réunions d'information sur les modules d'ouverture (<i>obligatoire pour les étudiants de Lettres, Anglais, SDL et Espagnol</i>)	Lundi 1^{ER} septembre 2025 à partir de 13h15
Inscriptions pédagogiques	Du 2 au 12 septembre 2025
Début des cours du 1 ^{er} semestre	A partir du 15 septembre 2025
L'Université fait sa rentrée	25 septembre 2025 à partir de 13h
Vacances d'automne	Du 27 octobre au 2 novembre 2025
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 22 décembre 2025 au 4 janvier 2026
<u>Examens du 1^{er} semestre :</u>	Du 15 au 20 décembre 2025 Du 5 au 10 janvier 2026
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	A partir du 12 janvier 2026
Vacances de février	Du 23 février au 1 ^{er} mars 2026
Vacances de printemps	Du 13 au 26 avril 2026
<u>Examens du 2nd semestre :</u>	Du 4 au 23 mai 2026
<u>Rattrapages (2^{nde} session) :</u>	Du 15 au 27 juin 2026



MASTER

Mention	Français Langue Etrangère
Parcours	Pipol